

# O. DELEUZE

## NE DIT PAS LA VÉRITÉ !

<b>PLAN LOGEMENT COMMUNAL</b>	<b>PLC</b>
<p><b>O. DELEUZE PRÉTEND</b></p> <p><b>ÊTRE À L'ÉCOUTE DES CITOYENS et faire de la participation citoyenne</b></p>	<p><b>DES CITOYENS RÉPONDENT :</b></p> <p><b>IL REFUSE DE FAIRE</b> une étude des incidences environnementales, urbanistiques plusieurs fois réclamée par les habitants du quartier des Archiducs !</p> <p><b>LES CONSÉQUENCES DE SON REFUS</b> d'écoute et de vraie participation citoyenne pour TOUS les citoyens concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DEUX PÉTITIONS</b></li> <li>- <b>PLUSIEURS RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT</b></li> <li>- <b>DES INTERPELLATIONS CITOYENNES</b></li> <li>- DES COURRIERS ET COURRIELS RESTÉS SANS RÉPONSES</li> <li>- <b>UNE ÉTUDE SAULE</b> (+ D'1/2 MILLION €)</li> <li>- <b>L'ÉLABORATION D'UN PPAS</b></li> </ul>
<b>PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL</b>	<b>PPAS</b>
<p><b>O. DELEUZE PRÉTEND AVOIR ENTENDU</b></p> <p>les 240 citoyens qui ont <u>introduit une demande d'élaboration de ce PPAS pour les ARCHIDUCS.</u></p>	<p><b>DES CITOYENS TÉMOIGNENT :</b></p> <p><b>A la veille des élections, C'EST SOUS LA PRESSION DES AUTRES PARTIS, qu' ECOLO ET LE BOURGMESTRE ont été CONTRAINTS ET FORCÉS</b> d'introduire la demande d'élaboration du PPAS à la Région :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ce PPAS a été initié par le Mouvement Citoyen Boitsfort</li> <li>2. La demande a été signée par 240 riverains.</li> <li>3. Elle a été introduite par l'intermédiaire d'un bureau d'avocats spécialisés.</li> </ol>
<p><b>Le Bourgmestre n'est pas l'initiateur de ce PPAS. Il aurait pu l'être bien avant s'il avait su réellement entendre et écouter les nombreux habitants et les sympathisants de l'agriculture urbaine sur le Champ des Cailles lorsqu'ils attiraient son attention sur les incidences désastreuses et évidentes que son Plan Logement Communal faisait peser sur le quartier. Mais il n'a pas su saisir cette opportunité. Ce sont les citoyens qui se sont mobilisés et sous la pression des autres partis, ECOLO et le Bourgmestre ont dû accepter !</b></p>	
<b>PRÉSERVATION DES ESPACES VERTS ET DU ...</b>	<b>CÔTÉ VILLAGEOIS</b>
<p><b>O. DELEUZE PRÉTEND PRÉSERVER</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'agriculture urbaine</li> <li>2. les espaces verts</li> <li>3. le caractère villageois de W.B.</li> <li>4. l'utilisation parcimonieuse du Sol</li> </ol>	<p><b>DES CITOYENS RÉPONDENT</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>il programme les constructions de logements sur 1/3 du Champ des Cailles (PLC)</u></li> <li>2. <u>il détruit et bétonise 5 HECTARES D'ESPACES VERTS</u> demi-naturels aux Archiducs</li> <li>3. il <b>CONCENTRE 240 NOUVEAUX LOGEMENTS</b> publics dans un seul quartier : les Archiducs</li> <li>4. il accorde un permis pour <b>UN PARKING AÉRIEN DE 35 VOITURES en zone de cours et jardins</b> (Archiducs sud)</li> </ol>